

Ecole maternelle du cèdre
178 rue de la Croix Boussay
78 410 Bouafle
0780406t@ac-versailles.fr
Tel : 01 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU 08 novembre 2024

1^{er} trimestre de l'année scolaire 2023/2024

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00 avec les personnes présentes :

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Personnel enseignant :

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mme LABLANQUIE (adjointe)
- Mme GHIONE (adjointe)
- Absents excusés :
- Membres du RASED

Atsem :

- Mme Cozette

Représentants de la municipalité :

Mme OLIVIER, Maire

Mme JEGOU-GERGAUD, adjointe au Maire

Représentants des parents élus :

- Mme MASSON
- Mme LEGER-NARDON
- Mme SPECTY
- Mme LIMEM
- Mme COCIU

Nous vous informons que ce compte-rendu sera disponible en ligne sur le site internet de Bouafle pour faciliter votre lecture

www.bouafle.fr

1. Présentation des membres du conseil d'école
2. Les élections des délégués de parents d'élèves
3. Les temps de l'enfant tout au long de la journée (présentation de l'équipe de la maternelle, organisation et fonctionnement de l'école, la cantine, le périscolaire)
4. L'aide aux enfants en difficulté (RASED, équipes éducatives, APC...)
5. Vote du règlement intérieur, la charte de la laïcité
6. Le Projet d'école, les actions pédagogiques

7. La coopérative scolaire
8. Les travaux

1. Présentation des membres du conseil d'école.

2. Les élections de parents d'élèves

- Les élections de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2024, par correspondance. Le taux de participation a été de plus de 69%, soit un taux exceptionnel.

Ont été élus :

3 titulaires:

- Mme Tatiana Masson
- Mme Roxanne Specty
- Mme Mariem Limem

et 3 suppléants:

- Mme Morgane Batellier
- Mme Ana Cociu
- Mr Amine Hjej

Les parents élus peuvent être contactés à l'adresse suivante : delegue.mater.bouafle@gmail.com

Les parents peuvent solliciter les délégués élus pour toute question concernant l'école. Ils peuvent aussi demander à ce qu'ils les accompagnent pour les équipes éducatives.

Ils sont tous affiliés à la FCPE et pourront proposer des actions d'information et de prévention auprès des familles et en concertation avec l'équipe pédagogique. Les délégués ont proposé un premier café/goûter des parents le vendredi 11 octobre 2024, dans la salle du Tilleul mise à disposition de l'association pour l'occasion.

Devant le succès des 2 ateliers parentalité proposés l'année dernière, il est prévu de programmer une nouvelle soirée avec la CPTS (Communauté Professionnelles Territoriales de Santé).

3. Les temps de l'enfant tout au long de la journée

• Présentation des classes et de l'équipe éducative

81 élèves fréquentent l'école maternelle du Cèdre. L'école compte 3 classes, réparties comme suit :

- Une classe de Petite Section de 29 élèves, enseignante Anne Lehmann-Martin (remplacée un lundi par mois par Mme Colleen Grimpard), ATSEM Emmanuelle Reyes. Avec la fermeture de classe, la directrice n'a plus le quart de décharge dont elle bénéficiait l'année dernière. Elle est donc présente en classe tous les jours de la semaine et remercie l'ensemble des familles pour sa compréhension quant à sa disponibilité moindre imposée par les nouvelles circonstances.
- Une classe de Petits/Moyens de 28 élèves, enseignante Valérie Lablanquie, ATSEM Delphine Ollivier.
- Une classe de Moyens/Grands de 24 élèves, enseignante Malaury Ghione, Atsem Audrey Cozette
Mme Ghione ne devait être présente que pour la première période de l'année mais elle a finalement été nommée pour l'année scolaire, à titre provisoire.
- Anthony Soulezelle assure une mission de service civique depuis la rentrée de septembre et travaille dans toutes les classes selon un emploi du temps établi en fonction des projets et des besoins. Depuis la rentrée des vacances de novembre, nous accueillons également Maïlys Celet pour la 2^e mission de service civique que propose l'école.

Questions des parents :

➤ *Combien manque-t-il d'enfants pour ouvrir une 4^e classe ?*

- Il faudrait l'inscription de 96 enfants en septembre 2025 pour envisager d'ouvrir une 4^e classe. Les prévisions pour l'année prochaine ne permettent pas de l'envisager (15 naissances à Bouafle en

2022 contre 33 pour cette année, une petite vingtaine d'inscriptions en PS après enquête de proximité).

➤ *N'est-il pas envisageable d'ouvrir une toute petite section pour avoir une 4^e classe ?*

- La scolarité des enfants de moins de 3 ans n'est pas obligatoire et ne s'envisage que s'il y a de la place dans les classes. Le comptage anticipé n'est donc pas possible et ne peut pas être pris en compte au même titre que les effectifs des Petites Sections. Nous ne sommes pas équipés pour accueillir les très jeunes enfants. Les effectifs sont trop importants actuellement pour envisager en plus d'accueillir des enfants qui sont moins autonomes.

• **La Communication**

- La réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 20 septembre 2024. Tous les parents ont été reçus dans la salle de motricité puis dans les classes des enfants. A la date de cette réunion, Mme Ghione il n'était pas prévu que Mme Ghione soit nommée à titre provisoire et pour l'année scolaire dans notre école. Elle a pu présenter sa méthode de travail, les thèmes abordés et sa prise en charge de la classe. Il n'y aura pas d'autre réunion collégiale. Mme Ghione rend compte régulièrement aux familles de son travail avec les enfants notamment par le biais du cahier de vie. Comme les autres enseignantes de l'école, elle se tient à disposition des familles pour des entretiens individuels, sur rendez-vous.
- Nous remercions les familles de signer les cahiers de liaison lorsque de nouvelles informations sont communiquées. Par souci de préserver l'environnement, les cahiers de liaison, lorsque c'est possible, suivront les enfants au cours de la scolarité en maternelle.
- La plupart des informations de l'école sont communiquées par mail, dans un souci de rapidité et d'efficacité.
- Nous remercions donc les familles de privilégier la communication par mail.
- Un cahier de vie propre à chaque classe favorise également la liaison école-famille.
- Au cours de l'année, les enseignants reçoivent individuellement les parents qui en font la demande.
- Le cahier de suivi des apprentissages pour chaque élève est renseigné tout au long du cycle 1 (durant les 3 années de maternelle). Les parents des élèves de Grande Section se verront remettre en fin d'année une synthèse des acquis de fin de maternelle.
- Les délégués de parents sont les intermédiaires auxquels les familles peuvent s'adresser pour toute question : delegue.mater.bouafle@gmail.com
Ils peuvent aussi accompagner les parents d'élèves lors des équipes éducatives.

• **La sécurité**

I. Le plan Vigipirate

Nous sommes toujours sous les contraintes du plan vigipirate niveau urgence attentat.

II. Les exercices de sécurité.

Un exercice incendie a été proposé le vendredi 22 septembre 2024 simultanément avec l'école primaire.

Les plans d'évacuation ont été mis à jour.

Le PPMS a été actualisé au mois de septembre.

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu au mois de septembre. Les injonctions de l'Inspection ont été respectées : l'exercice a eu lieu pendant le temps de récréation. Les enfants n'avaient pas été prévenus mais ils avaient été entraînés et ont bien répondu aux consignes. La posture « se cacher » était la seule envisageable.

L'exercice a duré 20mn, tous les enfants avaient été regroupés dans la classe des MS/GS, comme prévu dans le protocole de l'école.

Il est toujours prévu par l'Inspection Académique de mettre en place un plan général de refonte des PPMS d'ici 2028. Certaines écoles sont école-pilote dès cette année.

III. Le taux d'encadrement

Depuis la rentrée de septembre, le taux d'encadrement lors des sorties a de nouveau changé pour les enfants de maternelle.

L'année dernière, il fallait 2 adultes au moins dont le maître de la classe, jusqu'à 16 élèves, au-delà, il fallait encore un adulte tous les 8 élèves.

Depuis le mois de septembre 2024, 2 adultes suffisent jusqu'à 24 élèves. Au-delà de 24 il est nécessaire d'avoir un adulte supplémentaire pour 8.

Nos 2 volontaires en service civique accompagnent donc les classes pour nous permettre de respecter ces normes de sécurité.

Nous solliciterons les familles lorsque nous en aurons besoin.

- La circulation
- **Le périscolaire**

Les Atsems prennent en charge les enfants de la cantine, accompagnées de Sylvie. Les horaires de leur pause repas ont changé. Dorénavant, Seule la pause d'Audrey (classe des Moyens/Grands) est programmée sur le temps scolaire (11h00/11h30). Delphine et Emmanuelle prennent la leur de 12h50 à 13h20, ce qui leur permet d'être disponibles pour le coucher des Petites Sections (33 enfants au dortoir).

- *Question des parents : Des remarques sur le manque de diversité pour les repas sans viande ont été faites.* La remarque avait déjà été faite et remontée par Mme Mainot, la responsable de la cantine. Les parents sont invités à participer à la commission des menus pour chercher ensemble des solutions.

4. L'aide aux enfants en difficulté, le RASED

Les enseignants adaptent leurs propositions pédagogiques aux différents besoins des élèves au sein même de la classe.

Lorsque ces différenciations pédagogiques ne sont pas suffisantes et qu'un enfant éprouve des difficultés pédagogiques et/ou de comportement, différentes aides peuvent être mises en place.

Les **équipes éducatives** permettent à tous les membres de l'équipe éducative de travailler ensemble et de mettre en place des stratégies en cas de difficultés repérées.

Les **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont proposées aux enfants de l'école de 16h30 à 17h30. Elles consistent en des actions de soutien pour des difficultés ponctuelles ou persistantes repérées par les enseignants. Les APC peuvent aussi permettre de mettre en place des projets pédagogiques (phonologie, compréhension de lecture, travail sur les inférences...). Les heures d'APC peuvent aussi être consacrées à l'évaluation individuelle, dans le cadre du protocole « pour une entrée sécurisée au CP ».

Le **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est en équipe complète cette année.

Nous accueillons une nouvelle psychologue scolaire : Mme Christelle Mesme, ainsi qu'une enseignante spécialisée à dominante rééducative, Mme Virginie Mariaud, (maître G). Agnès Thomas, enseignante à dominante pédagogique (maître E) complète l'équipe du Rased.

Des concertations avec les enseignants de chacune des classes ont eu lieu.

Le **RASED** peut être sollicité par les enseignants pour des observations, des projets pédagogiques et des prises en charge d'élèves.

Le réseau peut aussi intervenir à la demande des parents (antenne d'Ecquevilly 01 34 75 01 42).

5. Règlement intérieur et charte de la laïcité

Le **règlement intérieur** (cf annexe 1) de l'école s'appuie sur le règlement type des écoles du département des Yvelines. Ce règlement type, dans son entier, est consultable sur le site de l'académie de Versailles.

Charte de la laïcité. La charte est affichée à côté de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, dans le couloir près du bureau de direction (cf annexe 2).

Le règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité seront avisés par les parents pour être signés dans les cahiers de liaison.

6. Le Projet d'école, les actions pédagogiques

Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages.

Objectif 1 : S'épanouir dans les apprentissages.

Objectif 2 : Stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement

Objectif 3 : Accompagner le parcours des élèves

Axe 2 : Des collectifs apprenants engagés.

Objectif 4 : S'évaluer pour éclairer et orienter l'action.

Objectif 5 : Stimuler l'intelligence collective, accroître et valoriser les compétences

Objectif 6 : Oser ensemble

Axe 3 : Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation.

Objectif 7 : Accélérer les succès des territoires.

Objectif 8 : Contribuer au bonheur à l'école, des lieux pour vivre ensemble

Objectif 9 : Cultiver des lieux et des « Tiers-lieux » apprenants.

Sur demande, le projet d'école est à la disposition de chacun, pour lecture.

- Le jeudi 16 octobre 2024 toutes les classes ont participé à « la Grande Lessive », exposition éphémère sur un sujet imposé : « Pareil, pas pareil ». Malheureusement, le mauvais temps n'a pas permis d'exposer les travaux des enfants à l'extérieur comme prévu.
- Cette année, le parcours de motricité est proposé le mardi et le jeudi.
- De nombreux jeux de cour sont mis à disposition des enfants. C'est un des thèmes de notre projet d'école, dans le souci de créer un climat scolaire serein et propice aux apprentissages.
- Les classes de Moyenne et de Grande sections se rendent alternativement à la bibliothèque tous les vendredis après-midi. Une demande a été formulée pour qu'un rappel par mail soit fait auprès des familles la veille du passage à la bibliothèque pour chacune des 2 classes. Dans le souci d'éviter les communications trop fréquentes et chronophages, nous ne répondrons pas à cette demande. Les enseignantes procèdent à un rappel auprès des enfants et à un affichage visible au moment de la sortie des classes au moins la veille. Merci aux familles de penser à ne pas trop attendre pour lire avec les enfants le livre emprunté et de le rapporter rapidement après lecture pour que l'enfant puisse emprunter un nouveau livre lors de son retour à la bibliothèque (tous les 15 jours).
- Avec la volonté de s'inscrire pleinement dans la lutte et la prévention contre le harcèlement scolaire, l'école maternelle a participé à l'événement « la journée contre le harcèlement scolaire », le jeudi 7 novembre 2024. Le terme de harcèlement ne peut pas être utilisé en maternelle, on parle de situation d'intimidation. La journée a donc été présentée comme celle où l'on montre qu'il est très important d'être bien, tous ensemble, à l'école. Nous avons donc mis sur nous le bleu du ciel lorsqu'il fait beau. Et nous insistons tous les jours sur l'importance de verbaliser ses émotions et de communiquer quand quelque chose ne va pas.
- Le décroïsonnement a recommencé aujourd'hui avec l'organisation de notre traditionnel petit déjeuner. Le décroïsonnement concernera toutes les classes de l'école. Les enfants de toutes les classes seront répartis en 7 groupes mélangeant tous les niveaux. 7 activités seront proposées : Théâtre, graphisme, modelage, anglais, motricité, coins jeux, jeux de construction.
- La chorale regroupe les enfants tous les vendredi matin dans la salle de motricité avant qu'ils ne se rendent dans les différents ateliers.
- La classe des Moyens/Grands et par la suite les 2 autres classes, s'engagent dans « l'école dehors ». Le terrain occupé précédemment a été nettoyé. Nous utiliserons le terrain à côté du dortoir pour y créer de nouvelles installations avec les enfants.
- Projet jeux de société : la semaine des jeux aura lieu la dernière semaine avant les vacances de Noël, soit du 16 au 20 décembre 2024.
- Projet semaine des parents. Nous projetons d'inviter les familles à venir à l'école présenter un métier, une passion, un hobby. Cet événement avait rencontré beaucoup de succès il y a 2 ans et avait été très apprécié de tous. Les dates ne sont pas encore déterminées. Elles seront communiquées début 2025.
- Nous envisageons à nouveau de proposer aux familles de s'impliquer dans la cour de récréation et dans le potager pour une journée « bricolage » : préparation, plantation et entretien, ateliers bricolage, plus tard dans l'année.
- Dans le cadre de la liaison maternelle-élémentaire, des actions seront proposées cette année, comme l'année dernière : intervention des enfants de CP, lectures partagées, visites... Cette année encore, le Carnaval réunira les 2 écoles. La date reste à déterminer.
- La sortie que nous organiserons pour cette année sera probablement une journée à Thoiry.
- Avec la directrice de l'école élémentaire, nous rencontrerons mardi prochain l'association des amis de l'école pour discuter de tous les événements festifs qu'ils proposent aux enfants des 2 écoles : visite du Père Noël, achat des livres de Noël

La journée Portes Ouvertes et la kermesse, sur le thème des Jeux Olympiques auront lieu le samedi 22 juin 2024.

Nous remercions sincèrement l'association des Amis de l'école qui organise ces événements.

Les Amis de l'école ont toujours besoin d'aide et de volontaires bénévoles.

Question des parents : On nous alerte quotidiennement sur les dangers des écrans pour les enfants. Pouvez-vous les faire jouer en salle de motricité lorsqu'il pleut plutôt que de les mettre devant un dessin animé ? Quelles pourraient être les autres alternatives ? Sur une semaine complète de pluie, est-ce tous les jours ?

Sur le temps de classe, depuis le début de l'année, les Moyens et les Grands ne sont allés que très peu de fois devant la télévision. Les Petits sont restés dans leur classe.

Il est à noter que lorsque les enfants regardent la télévision à l'école, ils ne sont pas passifs, mais accompagnés par les enseignants.

Les films proposés s'inscrivent le plus souvent dans une démarche pédagogique

Sur le temps de la cantine, lorsqu'il pleut, des activités variées (jeux collectifs, des danses, des jouets, des lectures ou des dessins animés) peuvent être proposés dans la salle de motricité. Les Atsems et Sylvie s'efforcent de faire au mieux.

7. La Coopérative scolaire

Suite au départ de Mr Combres, nous avons demandé un changement de mandataire pour la coopérative scolaire. C'est Mme Lablanquie qui devrait prendre la suite. Nous attendons la confirmation de l'OCCE. Après validation, nous procéderons à un appel aux dons. Nous remercions déjà les familles qui souhaiteront y participer. Les sommes récoltées permettent de financer les dépenses qui n'ont pas pu être prévues au moment des commandes financées par la Mairie. Projets, évènements, matériel pour fabrication d'objets...etc...

Cette année et parce que la cotisation est beaucoup plus onéreuse en s'affiliant à l'USEP qu'avec l'organisme actuel, nous ne changerons pas de gestionnaire de coopérative.

de toutes les possibilités offertes par l'USEP et décider peut-être de changer de gestionnaire de coopérative.

8. Les travaux

- La classe occupée par Mme Ghione a été repeinte durant les grandes vacances.
- Le robinet extérieur dans la cour de récréation est de nouveau accessible.
- Les détériorations du sol bitumé dues aux racines des arbres de la cour ont été réparées pendant les vacances de la Toussaint.
- Un cabanon fermant à clefs a été installé dans la cour de récréation pendant ces mêmes vacances qui sert de rangement pour les jeux de cour et les vélos.

A part pour les questions d'entretien courant, il n'y a pas de travaux prévus à l'école maternelle pour cette année scolaire.

Propositions de dates pour les prochains conseils d'école :

Vendredi 14 février 2025

Mardi 17 juin 2025

Séance close à h

Présidente de séance
Mme Lehmann-Martin

Secrétaire de séance
Tatiana Masson